ÉTÉ | 2021

Quoi de neuf

DOSSIER

Lutte à la pandémie : des membres de l'AREQ répondent à l'appel

Chantal Boudreau
Infirmière retraitée et membre de l'AREQ

VIE ASSOCIATIVE

47e Congrès de l'AREQ

COMMUNICATIONS

Lancement du nouveau site Internet du magazine *Quoi de neuf*

AREQ
Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec CSQ

areq.lacsq.org

Quoi de neuf | VOLUME 43, NUMÉRO 4 | ÉTÉ 2021

Table des matières

Mot de la présidente 3
Place publique 4
Échos de nos régions 6
Assemblée générale ASSUREQ 9
Le bilan de l'an 4 10
Conseil national 12
47e Congrès de l'AREQ 13
Fondation Laure-Gaudreault 16
Communications 17
Dossier 18
Environnement 22
Condition des femmes 23
Action sociopolitique 24
Remuez vos méninges ! 26
Condition des hommes 27
Publireportage 28
Chronique des clichés 29
Opinion 30
Avantages et rabais 31

Imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Satin. Ce papier contient 100 % de fibres postconsommation et est fabriqué avec un procédé sans chlore à partir d'énergie biogaz et certifié FSC®.

100 % PCF BIOGAZ ÉNERGIE PERMANENT

En choisissant ce papier pour l'impression du magazine, plutôt qu'un produit fait à 100% de fibres vierges, l'AREQ a réalisé plusieurs économies environnementales :

468 arbres 1 terrain de football
1707156 L d'eau 4878 jours de consommation d'eau
68650 kg CO2 émissions de 23 voitures par année
20928 kg de déchets 2 camions de déchets
89 kg NOX émissions d'un camion pendant 274 jours
410 GJ consommation d'énergie de 4 ménages par année

FONDÉE EN 1961, L'AREQ (CSQ) – ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE L'ÉDUCATION ET DES AUTRES SERVICES PUBLICS DU QUÉBEC – regroupe plus de 59 000 personnes retraitées issues des secteurs de l'éducation, de la santé, des services de garde, des communications, des loisirs, de la culture et du milieu communautaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). Édité à Québec avec la collaboration de la Centrale des syndicats du Québec 320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7 / Téléphone : 418 525-0611 / 1 800 663-2408 / Courriel : info@areq.lacsq.org / Site Internet : areq.lacsq.org / **Rédacteur en chef :** Samuel Labrecque / **Coordination** : Martine Faguy / **Équipe du magazine** : Yves Bussière, Rémi Gagnon, Denise Lachance et Renaud Turcotte / **Révision linguistique et correction d'épreuves** : Doris Longpré / **Diffusion** : Martine Faguy / **Design graphique** : Geneviève Normandeau / **Impression** : Imprimerie F. L. Chicoine / **Tirage** : 60 500 exemplaires / **Dépôt légal** : Bibliothèque nationale du Québec / **Poste-publications** : N° de convention 40007982 / **ISSN** : 0822-7292

Les idées et les opinions exprimées dans les chroniques et les textes publiés dans le magazine *Quoi de neuf* n'engagent que les personnes qui les ont rédigés.

D13338

CAP SUR LA DIGNITÉ

Le grand chantier des aînés

LISE LAPOINTE
Présidente

Lise Lapointe
Présidente

Depuis 20 ans, de nombreux rapports ont été produits sur le sort des aînés avec à la clé des recommandations… qui attendent toujours d'être mises en application ! L'AREQ s'est toujours fait un devoir de représenter et de défendre les intérêts non seulement de ses membres, mais de toutes les personnes aînées du Québec. Aujourd'hui, notre association interpelle le gouvernement pour qu'il prenne ses responsabilités en cessant de « pelleter par en avant » et en mettant en place des actions concrètes visant à améliorer dès maintenant la situation des aînés.

DES DOSSIERS QUI TRAÎNENT EN LONGUEUR

Parmi les dossiers « chauds » qui traînent en longueur, mentionnons les soins à domicile et en CHSLD, la maltraitance envers les personnes aînées, les dispositions législatives à mettre en place pour les personnes proches aidantes ainsi que les services généraux aux aînés et leur place dans la société. Sans parler de la situation particulière entourant les soins prodigués lors de la pandémie de COVID-19 qui ont eu l'incidence catastrophique dont nous avons tous été témoins.

Au fil des ans, de nombreux rapports concernant les personnes aînées ont été produits. Ces rapports renferment plusieurs recommandations. L'AREQ a effectué un travail de recherche : serez-vous surpris d'apprendre que la majorité de ces recommandations n'ont jamais été mises en application ? À l'heure où les aînés occupent une place de plus en plus importante dans la société et où les besoins sont criants, voilà un non-sens qui doit être dénoncé.

LE GRAND CHANTIER DES AÎNÉS : PREMIÈRE CAMPAGNE NATIONALE DE L'AREQ

Devant cet état de fait, l'AREQ a décidé de prendre position et d'assumer un rôle de leader en mettant sur pied la première campagne nationale de son histoire. Cap sur la dignité – Le grand chantier des aînés a comme objectifs principaux d'amener les élus à entreprendre immédiatement une action non partisane pour régler les problèmes récurrents relatifs aux aînés et aussi de sensibiliser la population à leur situation. Il s'agit d'une campagne de communication constructive qui inclura une campagne publicitaire et qui se déroulera à la grandeur du Québec.

Déjà, nous vous avons consultés pour nous aider à déterminer les grandes lignes de la campagne et je tiens à vous remercier d'avoir participé en grand nombre à ce sondage. Vos réponses nous seront fort utiles pour sa mise en œuvre à la rentrée 2021. Nos responsables des communications travailleront étroitement avec l'agence Bleuoutremer, de Québec, une agence de communication reconnue pour son engagement social et la qualité de ses réalisations. Ensemble, nous allons vous outiller pour que nos représentations auprès des élus produisent l'impact souhaité.

> À l'heure où les aînés occupent une place de plus en plus importante dans la société et où les besoins sont criants, voilà un non-sens qui doit être dénoncé.

PLACE PUBLIQUE

L'AREQ bouge, s'exprime, revendique.

NOUS VOUS RÉSUMONS ICI LES PRINCIPALES SORTIES PUBLIQUES DE L'ASSOCIATION DEPUIS LA DERNIÈRE PARUTION DU MAGAZINE *QUOI DE NEUF*.

SAMUEL LABRECQUE
Conseiller en communication

26 MARS 2021

LISE LAPOINTE, PRÉSIDENTE DE L'AREQ, EN ENTREVUE À *SALUT BONJOUR*

En entrevue à TVA avec Gino Chouinard, Lise Lapointe, présidente de l'AREQ, a commenté un récent sondage CROP commandé par l'AREQ concernant les effets de la pandémie sur les aînés et est revenue sur la demande de la Coalition pour la dignité des aînés de tenir des états généraux. Selon Mme Lapointe, il est primordial d'opérer un virage vers les soins à domicile, car c'est ce que souhaitent les personnes aînées.

24 MARS 2021

FÉMINICIDES : COMBIEN DE FEMMES DEVRONT ÊTRE SACRIFIÉES POUR QU'ON RÉAGISSE ?

Dans une lettre ouverte cosignée par Lise Lapointe, présidente de l'AREQ, et Christiane Potvin-Lapalme, secrétaire et responsable politique du comité national des femmes, l'AREQ a dénoncé la hausse des féminicides au Québec. L'AREQ a invité le gouvernement à mettre en œuvre les 190 recommandations du Comité d'experts sur l'accompagnement des personnes victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale dans les plus brefs délais.

22 MARS 2021

L'AREQ AU CŒUR D'UNE COALITION POUR LA DIGNITÉ DES AÎNÉS : 38 SOLUTIONS PROPOSÉES POUR Y PARVENIR

La Coalition pour la dignité des aînés (CDA), composée de six grandes associations représentant près de 150 000 personnes aînées et dont est membre l'AREQ, a lancé 38 propositions et, dans la même foulée, a demandé au gouvernement du Québec la tenue d'états généraux sur les conditions de vie des aînés.

9 MARS 2021

UNIR SES FORCES POUR DÉCONFINER L'ÂME DES AÎNÉS

L'AREQ s'est associée à la Fédération québécoise du loisir en institution (FQLI) afin de promouvoir l'organisme Liratoutâge et son service de lecture à voix haute par l'intermédiaire de ses associations régionales et de différents médiums de communication.

16 FÉVRIER 2021

LA PRÉSIDENTE DE L'AREQ DÉNONCE DE NOUVEAUX CAS DE MALTRAITANCE DANS DEUX RÉSIDENCES DE TROIS-RIVIÈRES

Dans une entrevue à l'émission *En Direct*, à Radio-Canada, Lise Lapointe, présidente de l'AREQ, a réagi aux cas de maltraitance révélés dans deux résidences privées de Trois-Rivières : menaces à l'endroit de résidents, utilisation de mots grossiers, etc.

9 FÉVRIER 2021

MANOIR LIVERPOOL : C'EST PAYANT DE MALTRAITER DES AÎNÉS AU QUÉBEC !

Dans une lettre ouverte, la présidente de l'AREQ, Lise Lapointe, a dénoncé les situations de maltraitance révélées dans plusieurs résidences privées pour aînés, dont le Manoir Liverpool. Cette sortie publique s'est retrouvée sur toutes les tribunes et aura mis de la pression afin de déclencher une enquête à ce sujet.

31 JANVIER 2021

UN SONDAGE CONFIRME QUE LES MAISONS DES AÎNÉS DE LA CAQ NE SONT PAS PRIORITAIRES POUR LES QUÉBÉCOIS

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ) et l'AREQ ont révélé les résultats d'un sondage exclusif confirmant qu'aux yeux des Québécois, le développement de nouvelles maisons des aînés n'est pas prioritaire.

25 JANVIER 2021

L'AREQ PART EN GUERRE CONTRE LES HAUSSES ABUSIVES DES LOYERS EN RÉSIDENCES PRIVÉES POUR AÎNÉS

L'AREQ a vivement dénoncé la hausse de 20 % des coûts des loyers annoncée dans un important réseau de résidences privées pour aînés (RPA). Tout indique que d'autres RPA pourraient emboîter le pas durant la pandémie, partout au Québec, ce qui est inacceptable. L'AREQ a donc lancé une série d'actions pour contrer ces hausses abusives.

Une équipe dynamique malgré une année pandémique

ANDRÉE GOSSELIN
Présidente du secteur des Deux-Rives (D)
région Québec–Chaudière-Appalaches
Au nom de la formidable équipe du CS

Camil Paquet et Carmen Desrochers

Pour tenir tête à la paralysie causée par le confinement, l'AREQ des Deux-Rives, qui compte près de 2113 membres, a instauré l'activité des appels téléphoniques de réconfort pour contrer l'isolement de ses membres. Plus de 1000 personnes de 73 ans et plus ont été rejointes : un franc succès !

La fête de Noël s'annonçant triste, nous avons récidivé avec nos appels téléphoniques d'encouragements à nos membres de 80 ans et plus. Encore là, nous avons reçu plusieurs remerciements d'appréciation.

Aussi, nous avons distribué un cadeau gourmand aux quelque 95 bénévoles de notre secteur. Les membres du CS et les porteurs de dossiers les ont distribués à leurs domiciles, avec masque et distanciation, bien sûr ! Cette attention fut très « goûtée ».

Quant à nos cinq bulletins, plusieurs étaient en couleur et avaient, entre autres, comme thème *Ça va mieux aller*, pour Noël, et un autre intitulé *Place aux membres,* où ceux-ci nous ont livré leurs expériences personnelles, ou dignes de mention, issues de leur carrière. Superbe collaboration !

Comme l'AGS ne fut pas possible, nous nous sommes « réinventés » et avons organisé un 5 à 7 virtuel pour rendre hommage aux trois membres du conseil de secteur qui nous quittaient, incluant une « livraison » à domicile d'un cadeau (alcoolisé !) en guise de reconnaissance.

Devant l'impossibilité de tenir nos populaires dîners, la poste nous aura permis de faire parvenir aux 77 nouveaux membres des lettres de bienvenue dans notre association. Un autre envoi postal, incluant des éphémérides sur leur année de naissance, a souligné les 80 et 90 ans de 89 de nos membres.

Voilà un tour d'horizon de cette année difficile qui nous a permis de sortir de notre zone de confort, d'être créatifs et de répondre à notre mandat de soutenir nos membres malgré l'isolement. En plus d'apporter, nous l'espérons, un baume à la détresse vécue, que nous souhaitons ardemment derrière nous !

Lucienne Courtien-Bienvenu et
Pierre-Paul Côté, ancien président de l'AREQ

Notre doyenne en tout honneur !

ANDRÉE BEAUMIER
Présidente du secteur Vieux-Longueuil (E) région de la Montérégie (09)

Le secteur du Vieux-Longueuil peut s'enorgueillir d'avoir dans ses rangs deux gentes dames centenaires. C'est déjà un exploit.

Mais le plus extraordinaire, c'est que notre doyenne, Lucienne Courtien-Bienvenu, a atteint en janvier dernier ses 105 ans !

Nous avions souligné son centenaire, lors de notre souper de Noël 2015, où madame Bienvenu s'était permis quelques pas de danse au bras de son fils.

105 ans ! Une longue vie qu'elle nous a racontée dans une autobiographie en deux tomes, publiée en 2010, où elle relate son enfance dans une grosse famille, son choix de carrière en enseignement et l'amour inconditionnel pour les enfants, et les siens en particulier.

Madame Bienvenu, jusqu'à la pandémie, était une de nos très fidèles membres, assistant au déjeuner mensuel, à nos conférences, à l'assemblée générale.

Toujours très allumée, la mémoire acérée, elle a suivi des cours d'espagnol, fait de la peinture et a été membre de notre chorale des Myosotis jusqu'en 2019. Dernièrement, ses sens lui jouent des tours, un peu de surdité et de cécité, mais son sens de l'humour continue à faire rire et sourire grandement.

> Les membres du secteur lui souhaitent encore plein de petits moments heureux et une bonne santé pour profiter de la vie.

Aidants scolaires

NOUVELLE PLATEFORME WEB DES AIDANTS SCOLAIRES

Nous recherchons des bénévoles pour l'aide à distance, êtes-vous l'un d'eux ?

Les Aidants scolaires ont mis en ligne une nouvelle plateforme Web qui facilitera à tous l'usage de ses différents services, notamment l'Aide à distance.

Dans le contexte de pandémie qui nous afflige depuis plus d'un an, un tel outil s'avère précieux pour aider les jeunes élèves et leurs enseignants à maintenir le rythme et la motivation nécessaires au succès scolaire de tous.

Ce service d'Aide à distance, qui permet de jumeler un élève avec un bénévole via visioconférence, peut faire toute la différence dans le cheminement scolaire d'un enfant.

Soyez nombreux à explorer notre nouveau site au www.aidantsscolaires.com. Pour toute question, n'hésitez pas : info@aidantsscolaires.com.

Au plaisir de travailler ensemble à la réussite de nos jeunes !

Le Mouvement des Aidants scolaires

Les Aidants scolaires
3573, rue du Bord-de-l'eau
Lévis (Québec) G6V 4Y1
info@aidantsscolaires.com
aidantsscolaires.com

Le comité régional des hommes dans Laval–Laurentides–Lanaudière

FRANÇOIS TANGUAY
Laval–Laurentides–Lanaudière (10)
secteur Rivière-du-Nord (C)

Le 28 janvier dernier, 21 « irréductibles » ont choisi le prétexte d'un livre de Frédéric Lenoir, *Vivre ! dans un monde imprévisible*, pour partager en vidéoconférence une réflexion sur cette production du philosophe.

DE PETITS ET GRANDS PLAISIRS DANS UN AUTRE MODE DE VIE

L'auteur conseille à ses lecteurs d'expérimenter un autre mode de vie « moins tourné vers l'action et davantage centré sur l'intériorité et la qualité de vie » (comme savourer des mets qu'on aime, faire du sport, s'adonner à une activité créatrice, se promener dans la nature, etc.).

DONNER DU SENS À LA CRISE EN RESSERRANT LES LIENS

On le sait, nos liens familiaux et sociaux sont mis à l'épreuve. Par contre, les visioconférences, comme celle que nous avons vécue le 28 janvier, favorisent le maintien des contacts avec nos amis.

PLUS LIBRE QU'AVANT ?

L'auteur semble aussi ressentir l'impression d'être plus libre qu'avant la pandémie. Certaines habitudes ont dû être abandonnées pour expérimenter d'autres manières de vivre parce que nous avons plus de temps pour tenter quelques « expériences épanouissantes, pour savourer les menus plaisirs de l'existence ».

Pour conclure, les 21 « irréductibles » de la région LLL ont souligné les bienfaits de cette rencontre qui a rejoint leurs préoccupations actuelles.

Additionnons nos pas pour les droits des femmes

RENÉE BLAIS
Québec–Chaudière-Appalaches (03) secteur Amiante (L)

Pour souligner de façon marquante la Journée internationale des droits des femmes, le Comité régional des femmes de Québec–Chaudière-Appalaches de l'Association des retraités de l'enseignement du Québec (AREQ) a fait preuve de créativité pour contourner les obstacles de la pandémie.

Ainsi, les membres de chacun des secteurs de cette région ont été invités à marcher et à additionner leurs pas pour marquer les nombreuses raisons de poursuivre leurs luttes pour les droits des femmes.

Entre le 1er et le 8 mars, dans les différents secteurs de la région Québec–Chaudière-Appalaches, 240 femmes et hommes, munis d'un brassard blanc, ont effectué 3189 kilomètres, soit 5 137 297 pas, pour marquer les actions féministes.

Coup de chapeau pour cet engagement visant à souligner l'importance que les femmes soient écoutées, de poursuivre les luttes pour éliminer la violence faite aux femmes, pour le respect dans la sexualité, pour l'équité salariale, pour une solidarité entre les hommes et les femmes.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont marché et à celles et ceux qui appuient les aspirations à une plus grande justice pour les femmes du monde entier.

ERRATUM

En page 9 du numéro du printemps 2021, nous évoquions les travaux de la Tribune des retraités. On y indique que l'AREQ y siège avec quatre autres associations. Ce sont bien cinq autres associations qu'on y retrouve, soit l'AQRP, l'AQDER, l'AAR, le RIIRS et l'ADR.

Convocation

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ASSUREQ 2021

JOHANNE FREIRE
Conseillère à la sécurité sociale

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ASSUREQ A LE PLAISIR DE VOUS CONVIER À SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE.

Lundi 25 octobre 2021

Inscription : 15 h

Ouverture de l'assemblée : 15 h 30

Centre des congrès de Québec
Entrée principale
1000, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5T8

Considérant l'évolution constante des mesures sanitaires du gouvernement en lien avec la pandémie de COVID-19, l'assemblée générale d'ASSUREQ pourrait devoir se dérouler en format virtuel plutôt qu'en personne. Si c'est le cas, des modifications seront apportées au déroulement de l'activité et celles-ci seront annoncées sur le site Internet de l'AREQ à l'adresse https://areq.lacsq.org dans un délai de deux (2) semaines précédant la date prévue de l'assemblée générale.

Parmi les sujets à l'ordre du jour :

- Conditions de renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ au 1er janvier 2022 ;
- Adoption des règlements d'ASSUREQ ;
- Nomination des membres du comité des finances ;
- Élections au conseil d'administration.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS D'ASSUREQ

Les membres d'ASSUREQ avaient jusqu'au 31 mai 2021 pour faire parvenir leurs propositions de modifications ou d'amendements. Toutes les propositions seront publiées sur le site Internet de l'AREQ à compter du 30 août 2021 dans l'onglet ASSUREQ/ Conseil d'administration en vue de l'adoption des règlements d'ASSUREQ lors de l'assemblée générale.

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DES FINANCES

En vertu de l'article 3.02 des règlements, les membres du comité des finances sont nommés par l'assemblée générale sur recommandation du conseil d'administration. Les membres désirant soumettre leur candidature à un poste au sein de ce comité sont invités à le faire d'ici le 11 octobre 2021 au secrétariat d'ASSUREQ par courriel à archambault.lucie@areq.lacsq.org ou à l'adresse suivante :

ASSUREQ-AREQ (CSQ)
320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100
Québec (Québec) G1K 9E7

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les postes en élection sont les suivants :

- 1re vice-présidence
- Trésorerie
- Secrétariat

Les formulaires de mise en candidature seront disponibles sur place.

Pour connaître la procédure d'élection, la description des postes au sein du conseil d'administration ainsi que la description du mandat du comité des finances, nous vous invitons à consulter les pages 10, 11, 12 et 13 du document Règlements d'ASSUREQ, disponible sur le site Internet de l'AREQ dans l'onglet ASSUREQ/ Conseil d'administration d'ASSUREQ.

L'an 4 en chiffres

DOMINIC PROVOST
Directeur général

L'année 2020-2021 devait être la première d'un nouveau triennat. Elle aura plutôt été la quatrième année d'un triennat qui s'est étiré, en raison de la pandémie de COVID-19. Les élus et le personnel de l'AREQ n'ont toutefois pas chômé pour offrir des services de qualité et défendre les intérêts des membres de l'AREQ. Voici le bilan chiffré de cette année d'exception.

340

La quantité de bénéficiaires (individus et organismes) de contributions financières de la Fondation Laure-Gaudreault, soutenue par l'AREQ, durant l'année 2020.

10 905

Le nombre de personnes aînées hébergées en CHSLD qui ont contracté la COVID-19 durant la première vague, dont 4 165 en sont mortes. Lors d'une rencontre avec la Commissaire à la santé et au bien-être, l'AREQ a formulé une série de recommandations pour éviter qu'une telle catastrophe ne se reproduise.

58 %

Le pourcentage de membres de l'AREQ qui disent avoir moins l'intention de participer à des rassemblements publics importants dans l'avenir, selon un sondage CROP réalisé pour le compte de l'AREQ sur les impacts de la pandémie auprès des personnes aînées.

38

Les solutions mises de l'avant par la Coalition pour la dignité des aînés (CDA), dont l'AREQ fait partie, pour obtenir des états généraux sur les soins aux aînés et assurer leur mieux-être en matière de santé, de finances, de droits et de participation citoyenne.

90+

Le nombre d'assemblées générales sectorielles et d'assemblées générales régionales tenues en mode virtuel, au printemps 2021, dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire.

18

Le nombre de rencontres du comité de pilotage du Collectif Action COVID, dont l'AREQ fait partie, qui regroupe une diversité d'expertises et fait la promotion des pistes de solution à court et à moyen terme afin d'améliorer les soins et les services de santé rendus à l'ensemble des personnes en situation de vulnérabilité.

400 000

Le nombre approximatif de téléspectatrices et téléspectateurs qui ont pu voir la présidente de l'AREQ converser avec Gino Chouinard, à *Salut Bonjour* (TVA), le 25 mars 2021, concernant le sondage CROP réalisé pour l'Association.

14

Le nombre de webinaires organisés par l'Association sur une foule de sujets d'intérêt pour les membres de l'AREQ : droit du logement, successions, environnement, Journée internationale des droits des femmes, Journée internationale des hommes, etc.

+200

Le nombre de membres de l'AREQ ayant bénéficié d'une consultation juridique gratuite sur une foule de sujets, uniquement durant les quatre premiers mois du partenariat développé avec Novum.

190

Le nombre de recommandations formulées par le Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale, que l'AREQ a endossées publiquement.

319

Le nombre de membres de l'AREQ ayant collaboré au projet de recherche sur la grand-parentalité au masculin, lancé par un groupe de chercheurs affilié à l'UQAC avec l'appui de l'AREQ.

1 000 $

L'aide financière pouvant être accordée dans le cadre du nouveau programme de soutien à des projets d'aide humanitaire réalisé par des membres de l'AREQ, au Québec ou à l'étranger.

25

Le nombre d'invités reçus durant l'année à l'émission *L'heure juste*, réalisée et animée par l'AREQ, diffusée à l'antenne de CKIA-FM et sur Internet. On y traite de différents enjeux qui touchent les personnes aînées et des activités de l'Association.

735

Le nombre de personnes ayant assisté à l'une des conférences virtuelles de préparation à la retraite organisées par l'AREQ à l'intention des futurs retraités.

48

Le nombre de séances de lectures virtuelles offertes à des personnes hébergées en perte d'autonomie, dans le cadre du projet Liratoutâge, partout au Québec ! porté par l'AREQ.

4

Le nombre de formations organisées auprès des élus sectoriels et régionaux à propos de l'extranet, créé pour les soutenir dans leur travail bénévole. Un tutoriel et des guides se sont ajoutés à ces formations.

548

Le nombre de participantes et participants aux formations Zoom organisées par l'AREQ en appui à la tenue de conseils sectoriels et régionaux virtuels.

25 000 $

La subvention du gouvernement fédéral obtenue dans le cadre du programme Nouveaux horizons pour les aînés pour la tenue de consultations en région et pour la production de guides d'information pour le projet de recherche-action sur la relève et la participation sociale menée par l'AREQ.

CONSEIL NATIONAL

Un conseil national virtuel bien rempli

YVES BUSSIÈRE
Comité national du magazine *Quoi de neuf* et des communications

Du 22 au 25 mars en avant-midi s'est tenu le conseil national (CN) de l'AREQ, en vidéoconférence. C'est plus d'une centaine de personnes qui se sont connectées pour représenter les membres de l'AREQ de partout au Québec. Il s'agissait du dernier CN avant le Congrès.

L'AREQ a su relever le défi une fois de plus avec ce conseil organisé en mode virtuel pour respecter les règles des mesures sanitaires.

FINANCES

À la rubrique des Révisions budgétaires 2020-2021, une baisse des frais de séjour et déplacements était inscrite pour tous les niveaux organisationnels de l'AREQ. En contrepartie, le budget pour la formation a été augmenté en raison de la tenue des séances en mode virtuel, sur la plateforme Zoom, et des formations sur l'extranet, qu'il a fallu remanier.

NOUVELLES ALLIANCES

À ce CN, il a aussi été question du nouveau service de consultations juridiques gratuites et illimitées offert aux membres de l'AREQ en partenariat avec Novum, et de la participation active de l'AREQ à la Coalition pour la dignité des aînés, regroupant six associations.

LE MODE VIRTUEL ADOPTÉ POUR LES INSTANCES À VENIR

Comme le Congrès aura lieu en mode virtuel, les assemblées générales sectorielles (AGS) ne peuvent plus être reportées. Le comité exécutif et le conseil d'administration se sont toutefois dits très conscients des difficultés inhérentes à la tenue des AGS en mode virtuel, un défi supplémentaire à relever pour la bonne gestion de l'Association.

Marie-Chantal Perron, alias Mademoiselle C, fièrement engagée dans la campagne Cap sur la dignité

© Martine Doucet

Cap sur la dignité

LE GRAND CHANTIER DES AÎNÉS

Première campagne nationale de l'AREQ

En accord avec nos valeurs d'égalité et de justice, de respect et de reconnaissance ainsi que d'engagement et de solidarité, l'AREQ met sur pied la toute première campagne nationale de communication de son histoire : Cap sur la dignité – Le grand chantier des aînés, qui sera déployée dans tout le Québec à l'automne 2021.

Nos objectifs

Amener le gouvernement à entreprendre une action non partisane et à mettre en place des actions concrètes pour améliorer le sort des aînés, dès maintenant.

Sensibiliser la population à la situation des personnes aînées et l'interpeller afin qu'elle devienne une alliée dans nos représentations auprès du gouvernement.

Les actions

Nous travaillons actuellement à élaborer un plan de communication qui inclura une campagne publicitaire couvrant l'ensemble du territoire québécois.

On y retrouvera notamment des actions directes de représentation auprès des élues et élus de l'Assemblée nationale.

Cap sur la dignité

Une voix forte dans une société en mouvement

DENISE LACHANCE
Comité national du magazine *Quoi de neuf* et des communications

Le 47e Congrès s'est tenu du 1er au 4 juin 2021. Les membres du conseil exécutif étaient réunis dans un studio spécialement aménagé au Centre de congrès et d'expositions de Lévis, tandis que les personnes déléguées de partout au Québec participaient à ce rassemblement en mode virtuel.

Ce fut tout un exploit pour l'équipe de l'AREQ de tenir ce grand événement en cette période de pandémie. Malgré plusieurs moments d'ajustements techniques et d'attente, le personnel de l'AREQ et l'équipe technique, tous dévoués, engagés et professionnels, ont su gérer les difficultés.

MOT D'OUVERTURE

La présidente de l'AREQ, Lise Lapointe, a présenté l'AREQ comme une association forte et dynamique, à l'écoute de ses membres, qui travaille à l'amélioration de leurs conditions de vie : pouvoirs d'achat, défense des droits des membres en santé et en hébergement, revendication de soins et de services à domicile et droits sociaux, culturels et environnementaux, en plus de l'égalité de fait entre les femmes et les hommes.

Durant la pandémie, l'AREQ a multiplié ses efforts pour faire avancer plusieurs dossiers et proposer des nouveaux services à ses membres. Par ailleurs, l'AREQ a été présente dans plusieurs médias (télévision, radio, journaux) pour défendre les droits des personnes aînées.

Enfin, l'AREQ a travaillé avec de nombreux alliés durant ce triennat, notamment comme leader de la Coalition pour la dignité des aînés (CDA), qui représente plus de 150 000 aînés au Québec, et à la Tribune des aînés auprès du Conseil du trésor, dans le dossier du pouvoir d'achat et de l'indexation.

ACTIVITÉ ÉLECTORALE

Mercredi avait lieu l'officialisation des candidatures aux élections. Chaque personne candidate a eu la possibilité de se présenter à la suite de quoi les membres délégués ont pu poser des questions afin de faire un choix éclairé dans ce processus démocratique.

Jacques Boucher, président du comité d'élections

Deux invitées spéciales ont aussi témoigné leur solidarité à l'AREQ. Sonia Éthier, présidente de la CSQ, et Line Camerlain, vice-présidente de la CSQ et marraine de l'AREQ, ont félicité à tour de rôle l'implication de l'AREQ et ses interventions dans les médias pour l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées.

ORIENTATIONS 2021-2023 ET STATUTS ET RÈGLEMENTS

Le Congrès se déroulant en mode virtuel sur quatre demi-journées nous a permis de passer en entier le cahier portant sur les orientations 2021-2023. Ces orientations s'articuleront autour de deux axes :

AXE 1 – La vie associative et les services à nos membres

AXE 2 – La défense des droits de nos membres et la participation au mieux-être de la société

Le Congrès n'a pu cependant passer à travers l'ensemble des modifications proposées aux statuts et règlements. La proposition sur la composition des personnes déléguées au Congrès a été débattue, votée et acceptée. Puis, faute de temps, les blocs 2, 3 et 4 des statuts et règlements ont été référés au Congrès de 2023. Le tout s'est déroulé dans le respect et selon les procédures de l'AREQ.

UNE SOIRÉE SPECTACLE BIEN SINGULIÈRE!

En soirée, les membres délégués ont eu le privilège d'assister virtuellement à un spectacle de Mario Pelchat, qui a livré une belle performance dans une production qui a assurément atteint le cœur des spectatrices et spectateurs bien installés dans leur foyer.

ÉLECTIONS AU CONSEIL EXÉCUTIF (CE)

Pour la dernière journée de ce Congrès virtuel, l'AREQ a présenté les résultats électoraux concernant la formation du nouveau conseil exécutif :

- Présidence : Lise Lapointe (Saguenay–Lac-Saint-Jean)
- 1re vice-présidence : Claire Bélanger (Québec–Chaudière-Appalaches)
- 2e vice-présidence : Francine Tremblay (Saguenay–Lac-Saint-Jean)
- Secrétariat : Micheline Germain Saucier (Cœur et Centre-du-Québec)
- Trésorerie : Marcel Leroux (Abitibi-Témiscamingue)

HOMMAGE DE LA PRÉSIDENTE DE L'AREQ

Être élu(e) à l'AREQ, c'est investir de son temps et mettre ses énergies au service de notre Association et de nos membres.

Cet engagement est gratifiant, précieux, mais aussi très exigeant.

Le dernier triennat a finalement duré quatre ans. L'an dernier, nous avons demandé, de manière exceptionnelle, à toutes les personnes élues de prolonger leur mandat d'un an. Au nom de nos membres, je tiens à les en remercier très sincèrement.

Plusieurs avaient prévu de passer le flambeau et d'entreprendre d'autres projets. Ils se sont ravisés et ils ont continué leur route avec nous.

En plus, ils ont dû tenir la barre pendant qu'il ventait très fort. Nos activités ont été annulées, nos rencontres se sont tenues en mode virtuel. Ce n'est pas le type d'engagement bénévole que nous avions imaginé. Ce n'est pas la manière dont nous aurions voulu conclure notre triennat. Mais nous sommes passés au travers. Nous avons traversé la tempête COVID. Nous avons gardé le cap sur la dignité des aînés.

HOMMAGE À CELLES ET CEUX QUI PASSENT À UNE AUTRE ÉTAPE DE LEUR RETRAITE

Lise Lapointe, des membres, collègues et amis ont souligné la contribution inestimable de ces personnes engagées à l'Association et leur ont souhaité le meilleur pour la suite des choses.

AU REVOIR ET MERCI

Ces personnes de cœur ont fièrement représenté les membres de leur secteur et de leur région à travers de multiples instances et activités sociales ou sociopolitiques. On ne compte pas ses heures à l'AREQ, mais on peut définitivement compter sur des personnes dévouées. Merci pour votre temps, votre dévouement et ce chemin tracé pour la relève.

- Nicole Gagnon, 2e vice-présidence
- Christiane Potvin-Lapalme, secrétariat
- Monique Blais, présidente régionale Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Les Îles–Côte-Nord (01)
- Lucie Gagné, présidente régionale Estrie (05)
- Michel Tessier, président régional Outaouais (07)
- Mireille Ménard, présidente régionale Laval–Laurentides–Lanaudière (10)

BIENVENUE AUX NOUVELLES PERSONNES ÉLUES

Cette relève jouera un rôle fondamental dans la vie associative de l'AREQ. Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles personnes élues et bon succès dans les fonctions qu'elles ont accepté d'assumer avec diligence.

- Francine Tremblay, 2e vice-présidente au conseil exécutif
- Micheline Germain Saucier, secrétaire au conseil exécutif
- Raoul Deraspe, président régional Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Les Îles–Côte-Nord (01)
- François Duperré, président régional Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)
- Brigitte Roy, présidente régionale Estrie (05)
- Nicole Tremblay, présidente régionale Outaouais (07)
- Pierrette Boudreau, présidente régionale Laval–Laurentides–Lanaudière (10)

Enfin, l'avenir de notre Association est rempli d'espoir. Elle fêtera ses 60 ans d'existence et franchira bientôt le cap des 60 000 membres. L'AREQ est à bâtir un avenir meilleur et saura répondre aux défis qui la guettent, notamment sur la question de la relève.

Je tenais donc à rendre hommage aux personnes élues du CE et du CA qui terminent leur mandat. Merci pour votre contribution inestimable à l'AREQ.

Sans pouvoir toutes les nommer, je tiens aussi à remercier les autres personnes qui tirent leur révérence à la présidence sectorielle, aux différents postes du conseil sectoriel ainsi qu'au conseil exécutif régional.

Soyez fiers du travail que vous avez accompli et soyez assurés que nous vous en sommes reconnaissants.

On prend sa retraite d'un travail, mais la vie continue. On prend sa retraite de l'AREQ et, aussi, la vie continue. Des projets personnels, des voyages, la famille, des amis, des causes. Je suis convaincue que vous continuerez de mettre votre générosité et votre passion aux services des autres.

Merci du fond du cœur.

Lise Lapointe

FONDATION LAURE-GAUDREAULT

Gratitudes

ROBERT GAULIN
Président de la FLG

JE VIENS DE TERMINER LA LECTURE DE CE BEAU PETIT ROMAN DE DELPHINE DE VIGAN, *LES GRATITUDES*, SI INSPIRANT, ET QUI, JE L'ESPÈRE, VOUS INSPIRERA ÉGALEMENT.

La pandémie nous a tous fortement affectés et limités. Pour beaucoup, cette situation a orienté leur attention sur leur moi et sur les effets qu'ils ou elles ressentaient au quotidien. Il était plus difficile d'aller vers les autres, de poursuivre son bénévolat et d'exprimer sa générosité et sa gratitude.

Chaque jour me permet d'apprécier ma qualité de vie. Outre le fait d'avoir hérité d'une bonne santé, la sécurité financière que m'apporte mon régime de retraite y contribue pour beaucoup. Je suis dans la catégorie des 25 % de personnes aînées qui peuvent s'y appuyer. Et j'y vois la contribution de Laure Gaudreault, cette grande dame visionnaire, qui a milité autant pour améliorer le quotidien de ses pairs que pour assurer leur avenir après leur carrière. Elle a intégré au syndicalisme une culture de la retraite.

Dans ma présidence de la Fondation, il y a une bonne dose de gratitude. Et chaque mois, quand je reçois ma rente de la CARRA, j'ai une pensée pour Laure Gaudreault. Et cela me porte à contribuer financièrement à la fondation qui porte son nom et qui a pour mission de redonner aux personnes aînées et aux jeunes.

Ma gratitude va également aux personnes qui militent à la Fondation, à celles qui ont renouvelé leur don ou sont devenues de nouvelles donatrices en 2020, aux personnes qui ont contribué au succès du tirage national.

Je voudrais également remercier les commanditaires principaux de notre tirage national, La Personnelle et le groupe RéSAUT, la SSQ, la CSQ et l'AREQ. Toutes mes félicitations aux gagnantes ou gagnants !

Je vous souhaite de passer un bel été en ouvrant votre cœur (et votre porte-monnaie !) aux gratitudes.

> On peut faire un don en ligne, même en été, à fondationlg.org.

Lancement du nouveau site Internet du magazine *Quoi de neuf*

SAMUEL LABRECQUE
Conseiller en communication

La pandémie a été l'occasion d'innover à plusieurs égards dans notre façon de rejoindre les membres de l'AREQ et de communiquer de l'information. Déjà bien en selle avec un site Internet convivial, une page Facebook très active, une infolettre hebdomadaire, sa propre émission de radio *L'heure juste* et son magazine *Quoi de neuf* imprimé à 60 000 exemplaires, l'AREQ a décidé de pousser ses communications un peu plus loin. Ainsi, nous avons lancé ce printemps un tout nouveau site Internet dédié entièrement au contenu du magazine *Quoi de neuf*.

DU PAPIER AU VIRTUEL

Nous sommes fiers de notre magazine, riche en contenu de qualité sur des sujets variés qui intéressent les membres de l'AREQ. C'est aussi une fierté de compter sur une impression écoresponsable, avec un papier qui contient 100 % de fibres postconsommation. Néanmoins, plusieurs membres ont demandé à accéder au contenu du magazine dans un format virtuel et facile d'utilisation. C'est maintenant chose faite !

Le site Internet du magazine *Quoi de neuf* permet aux lecteurs et lectrices de partager aisément des articles de leur choix sur les réseaux sociaux ou par courriel, ce qui n'était pas possible avant. Il n'y a qu'à cliquer sur une icône au bas de l'article pour le partager ou encore à copier le lien de l'article et le coller à l'endroit désiré.

À noter, les articles sont classés selon des catégories similaires à celles que l'on retrouve dans la version papier et il est possible de chercher des articles par mots clés à même le site.

RÉFÉRENCEMENT ET VISIBILITÉ

Enfin, la présence des articles du *Quoi de neuf* sur le site Internet permet de les faire apparaître dans un moteur de recherche tel que Google. Cette nouvelle possibilité est susceptible d'accroître la visibilité de l'AREQ grâce au contenu si crédible de son magazine.

> Nous vous invitons donc à visiter le site quoideneuf.areq.lacsq.org et à en partager le contenu !

DOSSIER

Lutte à la pandémie : des membres de l'AREQ répondent à l'appel

TÉMOIGNAGES RECUEILLIS PAR SAMUEL LABRECQUE
Conseiller en communication

DEPUIS JANVIER 2021, J'AI EU MA FORMATION POUR VACCINER CONTRE LA COVID.

Sylvain Roy, député de Bonaventure, et Chantal Boudreau, membre de l'AREQ

CHANTAL BOUDREAU Infirmière un jour, infirmière toujours !

« J'ai fait mon cours de techniques infirmières de 1980 à 1983 au cégep de La Pocatière et j'ai tout de suite commencé à travailler à l'hôpital de Maria. Imaginez, dans ces années-là, il y avait trop d'infirmières ! Je rentrais travailler pour une ou deux heures n'importe quand et il fallait faire son ancienneté. De 1983 à 1986, j'ai donc travaillé sur appel en soins prolongés, médecine et chirurgie, pratiquement toujours de nuit. Officiellement, j'ai pris ma retraite le 30 juin 2019, mais j'y suis retournée jusqu'au 13 février 2020. Je me souviendrai toujours : mon beau-frère est décédé subitement et on n'a pas pu me remplacer dans ces moments difficiles. Être infirmière représente beaucoup de sacrifices. Je n'ai pas toujours pu être là pour mes proches. C'est pour ça que j'ai finalement démissionné : ma famille, c'est ma priorité.

LUTTER CONTRE UNE PANDÉMIE

Puis, la pandémie est arrivée. C'est en octobre 2020 que le CISSS de la Gaspésie m'a contactée et que j'ai accepté de faire des appels téléphoniques aux résidents du Lady Maria, une résidence pour aînés. La COVID avait frappé ce milieu de vie et il y

manquait de ressources. À ce moment, mon travail était de les questionner tous les jours sur leur santé en général et sur les symptômes de la COVID. Pour trois semaines, soit le temps de contrôler l'éclosion. Je devais ensuite envoyer un rapport sur ceux qui devaient être vus en priorité. Parallèlement, j'ai aussi travaillé comme préposée dans un service de garde scolaire pour prendre soin d'enfants à besoins particuliers à l'heure du midi.

Depuis janvier 2021, j'ai eu ma formation pour vacciner contre la COVID. Et me voilà, depuis début avril, à vacciner. Les infirmières retraitées sont très présentes, en majorité même, dans les cliniques de vaccination de ma région.

Nous prévoyons être encore présentes pour la 2e dose. D'ailleurs, j'ai même recruté le président de l'AREQ Baie-des-Chaleurs, Rémi Gagnon (mon époux chéri), pour faire lui aussi son retour au combat. »

PAUL SAINT-HILAIRE Enseignant retraité toujours passionné

« Enseignant au secondaire et représentant syndical à la retraite depuis près de quatre ans, j'ai répondu à l'appel de mes anciens collègues enseignants et enseignantes pour effectuer de la suppléance occasionnelle. Les besoins sont importants, particulièrement au niveau primaire. J'ai retrouvé le plaisir d'enseigner autant que d'appuyer mes nouvelles collègues, qui peuvent ainsi se libérer pour réaliser, entre autres, des mises à jour, des activités de perfectionnement ou collaborer au suivi de plans d'intervention.

J'ai constaté l'automne dernier les difficultés scolaires de plusieurs élèves qui n'arrivaient pas, ou très difficilement, à réactiver les stratégies et les contenus liés aux programmes d'enseignement de l'année scolaire précédente. En discutant avec les enseignantes, j'ai ressenti, pour plusieurs, leur essoufflement et de sérieuses inquiétudes quant aux risques réels d'échec de plusieurs de leurs élèves. C'est pour ces raisons que j'ai offert mes services au centre scolaire de ma région pour effectuer du tutorat auprès d'élèves ciblés par les enseignantes.

TUTORAT DURANT LA PANDÉMIE

L'organisation du programme de tutorat s'est malheureusement ajoutée aux nombreuses tâches des directions d'écoles et des enseignantes. Je passe ici sous silence la paperasse supplémentaire à compléter par ces dernières pour référer les élèves. Contrairement aux suppléances pour lesquelles le travail à faire et le matériel sont disponibles, le tutorat exige une bonne part de créativité. Pour ma part, à l'aide de matériel pédagogique ciblant les contenus (français et mathématiques) à travailler avec les élèves, j'anime avec humour et motivation des ateliers auprès de deux petits groupes de 2 et 6 élèves à la fin des cours de l'après-midi. Tous et toutes participent avec intérêt.

Comme on dit, je "garde ça simple" tout en leur rappelant l'importance de saisir l'occasion d'améliorer leurs connaissances et leurs réflexes quand vient le temps d'aborder les exercices que je leur soumets. Les voir me quitter en souriant après la courte période de tutorat, je me dis que je leur ai permis de jumeler persévérance et plaisir. »

MICHÈLE ALBERT Infirmière retraitée : du tricot, des masques, pis des vaccins !

« Le 29 novembre 2018, j'ai pris ma retraite afin de me permettre de choisir quand je veux travailler, avoir l'opportunité de dire oui ou non. J'ai eu une carrière pleine de défis et de rebondissements.

J'ai terminé ma carrière dans le département de maternité à l'hôpital de Maria le 29 novembre 2018 et j'étais réembauchée le jour même en tant qu'infirmière retraitée. Je pense que l'amour du métier et la belle carrière que j'ai pu vivre ont fait que je ne pouvais fermer la page complètement.

J'ai préparé ma retraite environ deux ans plus tôt, donc en 2016-2017, et en 2018, j'ai fait l'achat d'une machine à coudre, d'une surjeteuse, des broches à tricoter, des tonnes de balles de laine, etc., c'était ce à quoi je voulais passer du temps de loisir : créer.

LE VIRUS QUI A TOUT CHANGÉ

Puis est arrivée la pandémie. À ce moment, ma première réflexion a été : "On n'est pas prêts pour ça."

Il faut se mettre à ma place : je suis infirmière au Centre hospitalier de Maria ; ma première fille, enceinte de quatre mois, est infirmière et elle est réaffectée au travail sur une unité à l'hôpital ; mon frère est infirmier à l'urgence du CLSC de Paspébiac ; l'une de ses filles est infirmière sur une unité de médecine ; et sa deuxième fille enseigne et à la semaine de relâche, elle est en voyage dans le Sud.

Si une personne de la famille l'attrapait, on pouvait tous y passer puisqu'on est tissés serrés, et nous étions particulièrement à risque de l'attraper et de le transmettre.

> « En décembre 2020, j'ai finalement reçu l'appel pour aller vacciner pour la COVID-19. »

ME RENDRE UTILE SANS ME METTRE À RISQUE

J'ai été sollicitée à plusieurs reprises pour le travail à l'hôpital, mais je n'étais pas à l'aise avec la disponibilité des équipements de protection individuelle (ÉPI). Je me suis alors rendue disponible pour tout autre travail.

Peu de temps après, il y a eu une éclosion au Manoir Lady Maria. À ce moment, une infirmière a communiqué avec moi pour lui donner une liste de nom d'infirmières comme moi à la retraite afin d'effectuer des appels de courtoisie et des appels qui auraient pour but de soutenir ces personnes âgées confinées à leur appartement et malades parfois.

J'ai donc fait des appels sur une base quotidienne jusqu'à la fin de cette éclosion, soit pendant 30 jours, afin de donner les consignes à suivre selon leurs symptômes, appeler leur pharmacien ou les référer à leur médecin de famille pour un ajustement de médicaments, etc.

LA CAMPAGNE DE VACCINATION

En décembre 2020, j'ai finalement reçu l'appel pour aller vacciner pour la COVID-19. Enfin des vaccins pour ce virus qui bouleverse toute la planète actuellement ! J'ai donc embarqué dans l'équipe de personnes retraitées de la santé qui vaccine dans mon secteur.

Enfin, comme retraitée, je suis active dans la vie. J'y mords à pleines dents. Je sors marcher presque tous les jours, j'aide les miens et mon prochain. Je sympathise le plus souvent possible, je couds, je tricote et je lis de gros livres. J'ai fabriqué près de 25 masques communautaires pour une classe d'élèves de 2e année, classe de ma filleule. Je suis fière d'avoir contribué dans cette période de crise historique. »

MARTIN LIZÉE Du collégial au… primaire

« J'ai enseigné au niveau collégial en Technologies sonores pendant 28 ans avant de prendre ma retraite en 2019. Lorsque le gouvernement Legault a lancé un appel aux enseignants retraités pour faire du tutorat, je me suis senti interpellé. Je voyais tous ces gens dans le milieu de la santé et dans les services essentiels qui se dévouaient corps et âme et je voulais apporter ma contribution. Comme je n'ai aucune expérience dans le domaine de la santé, je trouvais que d'aider des jeunes du primaire ou du secondaire était une bonne façon de faire ma part, de donner au suivant.

UN DÉFI QUI EN VAUT LA PEINE

Après avoir passé à travers toutes les procédures administratives, qui n'étaient pas aussi simples que j'aurais pensé, on m'a affecté des élèves de 5e et 6e années du primaire. Les premières rencontres ont été plutôt difficiles, car, j'ai beau être un prof, je n'avais jamais enseigné les mathématiques et le français. Et en plus, je n'avais aucune idée de la matière vue en fin de primaire. J'ai contacté les enseignants pour avoir un peu plus de détails et ils m'ont envoyé chaque semaine leur plan de travail et quelques indications sur ce qui est vu au courant de la semaine. Mais ça reste quand même sommaire, alors au début des séances de tutorat, je demande aux élèves de me montrer ce qu'ils font cette semaine-là. Le fait que les séances se font en mode virtuel via le logiciel Teams rend les choses un peu plus compliquées. Je ne peux pas regarder directement une feuille d'exercices qu'ils ont à faire, alors souvent l'élève ou son parent prend une photo de la feuille et me l'envoie par courriel. Le fait que je ne voie pas non plus ce que l'élève écrit sur sa feuille rend le tutorat plus difficile aussi.

Malgré le fait que c'est plus difficile que je pensais, je suis quand même content de mon expérience, car c'est très gratifiant de voir qu'on aide un enfant et qu'on fait une différence dans son cheminement. »

> « C'est très gratifiant de voir qu'on aide un enfant et qu'on fait une différence dans son cheminement. »

ENVIRONNEMENT

Une transition qui ne peut attendre

LAURIER CARON
Conseiller à la vie associative
et en appui aux dossiers sociaux

Laure Waridel, auteure du livre fort inspirant *La transition c'est maintenant*, a donné une vidéoconférence le 16 avril à laquelle plus de 125 membres de l'AREQ ont participé. Même s'il serait hasardeux de résumer d'aussi riches réflexions sur la nécessaire transition écologique et sociale, nous en présentons ici quelques idées fortes.

Il faut tout d'abord noter qu'il y a urgence d'agir. Si on n'agit pas maintenant, il sera impossible d'atteindre les cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES) fixées pour 2030 au Québec, au Canada et dans bien des pays qui ont signé l'accord de Paris sur le climat. Pour simplifier, il ne faudrait pas produire plus de GES annuellement que l'on en a produit en cette année de pandémie.

Mais il est possible d'agir maintenant, et beaucoup le font déjà. Laure Waridel a recensé des centaines d'initiatives au Québec qui font la preuve que l'on peut faire la différence pour freiner le réchauffement climatique, mieux respecter les limites des écosystèmes et contribuer au bien-être de la société.

Qu'il s'agisse de l'utilisation des sacs de plastique, des plastiques à usage unique, de nos habitudes alimentaires (plus de bio, de local, de produits équitables et moins de viande) et de la lutte au gaspillage alimentaire, de consommation et d'investissement responsable, de pratiques de déplacement plus écologiques, d'une occupation plus intelligente du territoire ou de la protection des milieux naturels, nous pouvons agir pour que cela change. Et nous le faisons de plus en plus.

Pour que les gouvernements légifèrent et que les entreprises modifient leurs pratiques, il doit y avoir des gestes individuels et collectifs qui les obligent à le faire. Chaque petit geste individuel ou collectif s'inscrit dans un mouvement plus grand de transformation de la société. Il faut partir de ce que l'on est, d'où l'on est et des possibilités que l'on a pour provoquer des changements individuels et collectifs.

Même s'ils sont essentiels, il faudra davantage que des gestes individuels pour obtenir des changements sur une large échelle. Les organisations collectives, comme l'AREQ, doivent continuer de prendre position sur des enjeux collectifs et faire pression. Pour cette femme vraiment convaincue et convaincante, c'est en s'impliquant, en agissant avec d'autres, en se rassemblant et en tissant des liens forts d'entraide et de solidarité que l'on parviendra à infléchir les politiques publiques en fonction du bien commun.

CONDITION DES FEMMES

Violence conjugale : des pistes pour agir

GINETTE PLAMONDON
Conseillère à l'action sociopolitique et à la condition des femmes

Au cours des derniers mois, un nombre terriblement élevé de femmes ont été assassinées par leur conjoint, notamment en raison de l'isolement dû au confinement sanitaire. Chaque fois, nous nous demandons ce qui aurait pu être fait pour éviter un tel drame. Plusieurs pistes d'action sont possibles.

UNE APPROCHE TRANSPARTISANE ET UN COMITÉ D'EXPERTS

En 2019, en réaction à la pression de groupes de femmes, un Comité transpartisan était créé au gouvernement ainsi qu'un Comité d'experts ayant pour mandat d'évaluer les mesures actuelles et de proposer des solutions pour mieux accompagner les victimes de violence conjugale et d'agressions sexuelles.

Qui sont les victimes et les auteurs présumés ?

Sexe des victimes et des auteurs présumés d'agressions sexuelles et d'infractions commises en contexte de violence conjugale au Québec (2016)[1]

	Nombre de cas enregistrés	Pourcentage de femmes victimes	Pourcentage d'hommes – auteurs présumés
Agressions sexuelles	4 018	87 %	96 %*
Infractions commises en contexte de violence conjugale	19 909	77 %	79 %

*Pour les 1978 cas où l'identité sexuelle des auteurs présumés était connue.

[1] Tableau tiré de l'étude du CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2020). *Les personnes victimes d'agressions sexuelles ou de violence conjugale face au sytème de justice pénale : état de la situation*, (en ligne), p. 10 [https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Etu_violence_justice_20201007_vweb.pdf].

DES PISTES D'ACTION

En décembre 2020, le Comité d'experts déposait au Comité transpartisan un rapport intitulé « Rebâtir la confiance[1] » . Près de 200 recommandations y sont formulées.

Parmi ces dernières, un meilleur accompagnement des victimes s'impose qu'il y ait dénonciation ou non, et une attention particulière doit aussi être accordée à la prise en compte des besoins de différents groupes tels que les communautés autochtones et les personnes immigrées.

Un appel à la simplification des démarches y est également lancé. Les victimes ne devraient pas devoir additionner les demandes auprès des ressources policières, médicales, judiciaires et psychosociales.

Cette multiplication des interventions incite plusieurs d'entre elles à renoncer à poursuivre les démarches judiciaires.

ACCÈS À DES CONSEILS JURIDIQUES

Pouvoir bénéficier de conseils juridiques constitue un élément essentiel. Pourtant, peu de victimes pourront se le permettre en raison du coût de ces services. C'est pourquoi le Comité d'experts recommande que l'on donne accès gratuitement à quatre heures de services juridiques à toutes les victimes.

Les autorités disposent maintenant de nombreuses pistes d'action. Ne leur reste plus qu'à passer à l'action pour assurer la sécurité des victimes de violence conjugale.

[1] http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/Synthese-Rapport-AG-VC.pdf

RÉSIDENTS EN RPA

De nouveaux outils pour faire valoir leurs droits

GINETTE PLAMONDON
Conseillère à l'action sociopolitique et à la condition des femmes

Au cours des derniers mois, les personnes qui vivent dans une résidence privée pour aînés (RPA) ont connu leur lot de difficultés : isolement, services non rendus, hausse de tarifs, non-respect des droits, pour n'en nommer que quelques-uns. Les résidents de RPA peuvent tout de même compter sur de nouveaux outils pour faire valoir leurs droits.

UN JUGEMENT EN FAVEUR DU RÉSIDENT

En avril dernier, le Tribunal administratif du logement, auparavant nommé la Régie du logement du Québec, a rendu un jugement en faveur d'un locataire d'une résidence privée pour aînés. Le résident faisait valoir que les propriétaires de la RPA où il habite devaient lui rembourser les sommes qu'il avait payées pour des services qui ne lui avaient pas été rendus. Le coût d'achat de ces services était inclus dans le montant total payé par le locataire.

Après analyse des faits, le Tribunal a reconnu que les propriétaires de la résidence n'avaient pas respecté l'entièreté de leurs obligations prévues au bail qui les lie au locataire. Un remboursement des sommes correspondant aux services non rendus a été ordonné. Cette décision constitue une jurisprudence importante au regard du respect des droits des locataires en résidence privée pour aînés.[1]

UNE SEULE DEMANDE POUR PLUSIEURS RÉSIDENTS

Jusqu'à récemment, la législation ne permettait pas que des locataires d'une résidence privée pour aînés se regroupent pour déposer une plainte au Tribunal administratif du logement. Une brèche à cette interdiction a été introduite par l'adoption de nouvelles dispositions législatives.[2]

---

[1] Le jugement est disponible sur le site du Tribunal administratif du logement à cette adresse : https://www.canlii.org/fr/qc/qctal/doc/2021/2021qctal7867/2021qctal7867.html.

[2] *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions*

LES RÉSIDENTS DE RPA PEUVENT COMPTER SUR LES SERVICES D'UN ORGANISME MANDATÉ POUR LES ACCOMPAGNER DANS LEURS DÉMARCHES.

Dorénavant, il est possible à deux locataires ou plus de se regrouper pour déposer une demande conjointe au Tribunal administratif du logement. Cette démarche commune doit porter sur l'un des objets suivants :

- Obtenir une baisse de loyer en raison du fait que la résidence ne fournit pas un ou des services prévus au bail de chaque résident qui signe la demande conjointe.
- Les services visés sont, entre autres, l'aide domestique, l'assistance personnelle, les repas, les loisirs, la sécurité, les soins ambulatoires et les soins infirmiers.

Il s'agit d'un nouveau mécanisme qui ouvre la porte à l'action solidaire.

POSSIBILITÉ D'ÊTRE REPRÉSENTÉ ET ASSISTÉ

Pour certaines personnes résidant dans une RPA, l'idée de déposer une plainte au Tribunal administratif du logement peut constituer une situation stressante. Afin de les soutenir, il est possible d'être représenté par un conjoint, un avocat, un parent ou un ami. Cette personne peut agir en lieu et place des résidents qui ont déposé une plainte.

Un locataire qui dépose une plainte au Tribunal administratif du logement peut aussi être assisté. Les règles administratives prévoient qu'un organisme communautaire qui a un mandat d'assistance des locataires de RPA peut jouer ce rôle.

DES DÉFIS DEMEURENT

Tous les problèmes ne sont pas réglés pour autant dans les résidences privées pour aînés. Au regard des tarifs des loyers et des services, il n'existe toujours aucun mécanisme pour encadrer leur augmentation. Toute personne insatisfaite de la hausse qui lui est imposée doit se tourner vers le Tribunal administratif du logement pour faire valoir ses arguments.

De plus, l'article 1955 du *Code civil du Québec* interdit qu'une hausse de loyer puisse être contestée au Tribunal administratif du logement dans les cinq années qui suivent la date à laquelle l'immeuble est prêt, soit dans les cinq ans qui suivent l'ouverture d'une nouvelle RPA.

UNE RESSOURCE D'ACCOMPAGNEMENT

Les résidents de RPA peuvent compter sur les services d'un organisme mandaté pour les accompagner dans leurs démarches. Ce sont les centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP). L'équipe de personnes-ressources des CAAP peut vous informer, vous aider et vous accompagner dans la recherche d'une solution à votre problème de bail. Leurs services gratuits sont disponibles dans toutes les régions du Québec.

Vous pouvez les contacter au 1 877 767-2227 ou sur le site de la Fédération des centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes : www.fcaap.ca.

REMUEZ VOS MÉNINGES !

RENAUD TURCOTTE
Comité national du magazine *Quoi de neuf* et des communications

1 Jérémy a cinq ans de moins qu'Alexis. Lorsque Samuel a eu 7 ans, Alexis avait 15 ans. Il y a trois ans, Jérémy a fêté ses 17 ans. Quel est l'âge de Samuel aujourd'hui ?

_____

2 Dans cette figure, trouvez les nombres à inscrire dans les cercles, sachant que le nombre qui apparaît sur un segment est le résultat de la somme des deux nombres des cercles qu'il relie.

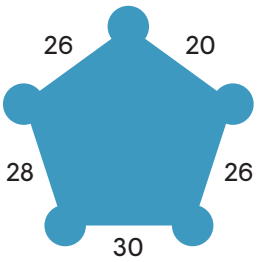

3 Avant d'entrer dans une boutique de friandises, Maud veut que ses quatre enfants aient le même montant à dépenser. Loïc a déjà 5 $, Adélia 8 $, Sabrina 3 $ et Élodie 4 $. Sachant qu'elle a 28 $ à distribuer, combien remettra-t-elle à chaque enfant ?

_____

4 Dans le diagramme suivant, les quatre cercles A, R, E et Q ont une valeur numérique décroissante. Le nombre inscrit entre deux cercles correspond à la différence entre leurs valeurs. Sachant que la somme des valeurs des cercles A et Q est 29, donnez la somme des quatre cercles.

5 Trouvez les deux homophones qui correspondent aux indices fournis :

a) Facile à comprendre _____
b) Tribunal supérieur _____
c) Indication du jour _____
d) Instrument de musique _____
e) Main fermée _____

Employé d'une étude de notaire _____
Qui a peu de longueur _____
Fruit _____
Partie matérielle d'un être animé _____
Unité d'une échelle de grandeur _____

6 Complétez les proverbes suivants :

a) Il ne faut pas déshabiller Pierre pour _____ _____ .
b) Qui veut faire quelque chose trouve un moyen ; qui ne veut rien faire _____ _____ _____ .
c) Le jeune marche plus vite, mais le vieux _____ _____ _____ .
d) Il vaut mieux arriver en retard _____ _____ _____ .
e) On commence à vieillir quand _____ _____ _____ .

SOLUTIONS EN PAGE 30

Nos membres publient

Nous reproduisons ici la couverture des publications de membres de l'AREQ depuis la parution du dernier numéro. Pour en savoir plus à propos de ces publications ou encore pour faire connaître la vôtre, rendez-vous à https://areq.lacsq.org/publication/nos-membres-publient/.

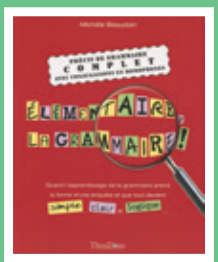

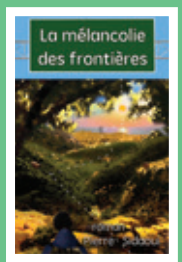

CONDITION DES HOMMES

Mes années au comité national de la condition des hommes

WAYNE L. DACRES
Membre du comité national du comité des hommes de 2012 à 2020

Je considère comme un privilège le fait de pouvoir exprimer ma satisfaction et ma gratitude envers le comité national de la condition des hommes pour les huit années passées parmi cette équipe d'hommes dynamiques, attentionnés, engagés, accueillants et bienveillants.

Le temps est venu pour moi, on le comprendra aisément, de laisser ma place à une relève.

Ce qui m'a nourri constamment d'année en année en participant aux activités de ce comité, c'est l'énergie et la complicité dans l'action qui jaillissaient de l'expertise et du dynamisme des hommes membres de notre comité national. Tous et chacun y ont apporté leur vécu, leur expertise et leur savoir-être… et ils les ont mis dans la même balance pour mener à bien les tâches et les responsabilités qui étaient les nôtres.

Ces qualités personnelles ainsi que notre camaraderie ont tissé des liens indéfectibles qui m'accompagneront désormais ma vie durant. J'y ai développé, notamment, une assurance, des connaissances ainsi qu'un réel bien-être d'avoir participé aux échanges qu'on y a menés et aux décisions qu'on y a prises, le tout ayant été accompli en conformité avec les orientations, les champs d'intervention et les actions mis aux plans d'action triennaux de l'AREQ à son volet portant sur la condition des hommes.

Une activité qui a particulièrement vivifié mon intérêt durant mon mandat a été celle au terme de laquelle on devait concevoir le thème visant à célébrer la Journée internationale des hommes, le 19 novembre de chaque année. Cela peut sembler facile à faire, mais souvent le thème était trouvé à la conclusion de débats amicaux et d'heureux compromis. Ce fut aussi le cas, par ailleurs, pour d'autres questions qu'on a débattues au comité puis recommandées dans le cadre des mandats qui nous étaient dévolus.

En faisant le bilan de cette étape de ma vie, ce que je conserve également, c'est cette chance d'avoir emmagasiné dans ma tête, comme un « flash-back » durable dirais-je, tout ce que j'ai accompli et réalisé au sein du comité national. Le temps a passé tellement vite que je me surprends même de n'avoir pas pris plus de rides en y restant huit ans…

Finalement, je m'autorise à sincèrement remercier tous ces hommes dévoués et sympathiques que j'ai côtoyés au comité national : ils ont enrichi ma vie, je leur suis reconnaissant de les avoir connus et, plus encore, de les avoir appréciés. Je les quitte à regret, n'en doutez pas.

> Le temps est venu pour moi, on le comprendra aisément, de laisser ma place à une relève.

PUBLIREPORTAGE

Les sinistres les plus fréquents en assurance habitation : comment les éviter

BIEN SÛR, CERTAINS TYPES DE SINISTRES NE SONT PAS DE VOTRE RESSORT, MAIS D'AUTRES SONT ÉVITABLES… LE SAVIEZ-VOUS ?

La Personnelle, l'assureur auto, habitation et entreprise choisi par l'AREQ-CSQ, vous présente quelques-unes des principales causes de sinistres en assurance habitation et des conseils éprouvés pour les prévenir.

FUITES D'EAU DANS LA SALLE DE BAIN

Une baignoire qui déborde, une toilette qui fuit, une douche qui ne se vide pas correctement, une petite fuite dont vous ne vous occupez pas immédiatement… Les dégâts d'eau constituent aujourd'hui les sinistres les plus coûteux pour les assureurs.

Conseil de prévention. Faites toujours preuve de vigilance. Ne laissez jamais la baignoire se remplir sans surveillance, réparez les petites fuites dès qu'elles surviennent et, si vous avez une salle de bain au sous-sol, protégez vos appareils avec des clapets antiretour.

FUITE DES TUYAUX OU DES BOYAUX DU LAVE-VAISSELLE OU DE LA MACHINE À LAVER

La corrosion, un raccord endommagé ou la simple usure normale peuvent avoir raison des tuyaux et des boyaux de ces appareils.

Conseil de prévention. Vérifiez régulièrement l'état des boyaux. Vous pourriez les remplacer par des boyaux renforcés à l'aide de métal. De plus, ne laissez pas le lave-vaisselle ni la laveuse fonctionner quand vous n'êtes pas à la maison.

FEUX DE CUISINE

Les feux de cuisine sont la première cause d'incendie à la maison. L'huile de cuisson est particulièrement dangereuse : en quelques secondes, elle peut s'enflammer et causer un incendie qui deviendra vite impossible à maîtriser.

Conseil de prévention. Ne laissez jamais une cuisinière allumée sans surveillance. Si vous cuisinez avec de l'huile, utilisez une friteuse, plus sûre qu'une casserole. Choisissez une friteuse homologuée CSA ou ULC munie d'un thermostat. Lisez les instructions pour savoir comment l'utiliser et l'entreposer et éteignez-la toujours dès que vous avez terminé.

Pour découvrir d'autres conseils et trucs pratiques, visitez dès maintenant lapersonnelle.com/blogue.

laPersonnelle
Assureur de groupe auto, habitation et entreprise

La Personnelle désigne La Personnelle assurances générales inc. Ces renseignements vous sont fournis à des fins purement informatives et ne constituent ou ne remplacent pas les conseils d'un expert en la matière. La Personnelle se dégage de toute responsabilité qui pourrait en découler.

CHRONIQUE DES CLICHÉS

L'enfer, c'est les autres

FRANÇOISE GUÉNETTE
Collaboratrice

Le printemps s'écoule dans l'incertitude, entre vaccins et vagues de COVID. Nous essayons de voir plus loin, de sentir l'été.

Que serons-nous devenus, au beau temps ? Comment se dérouleront nos retrouvailles en « présentiel » (mot abhorré) ? Privés si longtemps du contact physique, tactile, avec nos parents et amis, saurons-nous retrouver facilement les gestes d'avant ? Cette tape sur le genou, ce câlin spontané, cette poignée de main chaude, y céderons-nous encore ? Aurons-nous désappris ces manières de vivre et de communiquer ? Saurons-nous encore toucher et être touchés ?

Je ne suis pas sûre que « le naturel reviendra au galop ». Parce que nous sommes des animaux humains au cerveau malléable, il est possible que des circuits cruciaux aient été modifiés en nous par le confinement et autres mesures sanitaires. Nous nous sommes adaptés à la situation et en garderons des habitudes : masques, bulles de sécurité, rétrécissement des contacts sociaux. Les casaniers tendance misanthrope y verront une confirmation de leur mode de vie, les grégaires se feront plus prudents – ou au contraire plus téméraires ?

À force de s'habiller en mou, la crinière en déroute, voudrons-nous enfiler de nouveau nos souliers étroits, nos habits chics, nos apparences sociales souvent contraignantes ? Les écrans qui ont accaparé nos vies, nous astreignant au travail le jour, nous distrayant du réel le soir, nous abîmant les yeux et le dos, conserveront-ils leur attraction ? Aurons-nous pour toujours choisi le divertissement et la légèreté aux dépens de la culture ? Accepterons-nous de nouveau le risque de la vraie rencontre, artistique, humaine, sociale ? Notre besoin de sécurité sera-t-il plus fort que notre désir de liberté et de vérité ?

Tant de questions, mais une certitude : être humain, c'est aussi frotter son esprit contre celui des autres. Les livres et les écrans n'y suffisent pas. Vivement les rencontres en chair et en os, les yeux dans les yeux, la parole circulant sans entraves, les émotions à fleur de peau. Les autres ? Ni enfer, ni paradis retrouvé. Simplement la vie, ce bien commun si fragile.

> Aurons-nous désappris ces manières de vivre et de communiquer ? Saurons-nous encore toucher et être touchés ?

OPINION

Le Manoir Laure-Gaudreault et les oubliés du système

ROBERT GAULIN
Président de la FLG | manoirlg.com

On a beaucoup parlé des CHSLD, des investissements plus qu'urgents en personnel et en immobilisations et de l'engagement du gouvernement à construire de nouvelles et coûteuses résidences pour ces personnes aînées qui ont été trop longtemps négligées et parfois en situation de maltraitance.

Entre les CHSLD et les résidences privées pour les personnes aînées disposant de revenus plus importants, il y a aussi une offre diversifiée de milieux de vie pour les aînés qui ont de moindres revenus. C'est dans cette catégorie que se classe le Manoir Laure-Gaudreault, une résidence certifiée pour personnes aînées autonomes offrant des logements à prix abordables et constituée comme un organisme à but non lucratif.

C'était un des rêves de Laure Gaudreault, la fondatrice de l'AREQ, que d'offrir du logement de qualité à prix accessible, particulièrement pour les institutrices qui arrivaient à la retraite avec peu de revenus. L'idée a été reprise par la CSQ et l'AREQ et s'est réalisée concrètement, il y a 40 ans, par la construction du Manoir Laure-Gaudreault, qui encore aujourd'hui poursuit sa mission originelle même si la clientèle s'est diversifiée.

Aujourd'hui, le Québec souffre encore d'une pénurie de logements abordables. Dans les débats sur l'accessibilité au logement, les milieux de vie comme le Manoir sont malheureusement trop oubliés. Il est encore possible et souhaitable socialement et économiquement de redresser la situation et de mieux soutenir ces types de logements abordables.

SOLUTIONS : REMUEZ VOS MÉNINGES ! VOL. 43, N° 4

1 Samuel a 17 ans.

2

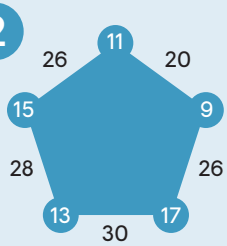

3 Loïc 7 $, Adélia 4 $, Sabrina 9 $ et Élodie 8 $. Ainsi chaque enfant aura 12 $ à dépenser.

4 Les valeurs des cercles est A 21, R 19, E 12 et Q 8. La somme est donc 60.

5

a) Clair et clerc
b) Cour et court
c) Date et datte
d) Cor et corps
e) Poing et point

6

a) Il ne faut pas déshabiller Pierre pour **habiller Jacques**.
b) Qui veut faire quelque chose trouve un moyen ; qui ne veut rien faire **trouve une excuse**.
c) Le jeune marche plus vite, mais le vieux **connaît le chemin**.
d) Il vaut mieux arriver en retard **qu'arriver en corbillard**.
e) On commence à vieillir quand **on finit d'apprendre**.

RabaisCampus

SERVICE D'ABONNEMENTS – MAGAZINES ET JOURNAUX

AREQ CSQ

LES PLUS BAS PRIX GARANTIS!
JUSQU'À 90% DE RABAIS SUR LE PRIX EN KIOSQUE

POURQUOI PAYER PLUS?
280 TITRES DISPONIBLES!
57 TITRES À 20$ OU MOINS

JUSQU'À 10$ DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE!
(SUR ACHATS MULTIPLES)

19 TITRES EN SCIENCE & NATURE
10 TITRES EN CUISINE, RESTOS & VINS
53 TITRES POUR LES ENFANTS

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT:
RABAISCAMPUS.COM/ASSO – 1 800 265-0180

Offre d'une durée limitée. Les prix rayés sont ceux en kiosque. Certaines conditions peuvent s'appliquer.
Prix et disponibilité des publications sujets à changements sans préavis. Taxes en sus. Imprimé 01/2021

AREQ (CSQ)
Bureau 100
320, rue Saint-Joseph Est
Québec (Québec) G1K 9E7

POSTES CANADA POST
Port payé Postage paid
Poste-publications Publications Mail
40007982

35 ans d'histoire

En 1986, la CSQ et La Personnelle signent la première entente d'assurance de groupe auto, habitation et entreprise au Québec! Vous pouvez ainsi profiter de tarifs de groupe exclusifs et de protections personnalisées.

35 ans en chiffres

- Près de **100 000** polices vendues
- Près de **10 M$** versés en ristourne
- Plus de **51 000** assurés, dont **1 863** membres assurés avec nous depuis 1986

Demandez une soumission et faites, vous aussi, partie de l'histoire!

csq.lapersonnelle.com
1 888 476-8737

AREQ CSQ

CSQ
Centrale des syndicats du Québec

Partenaire de la **CSQ**

laPersonnelle
Assureur de groupe auto, habitation et entreprise

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.
Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.